

# FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 122 – P.R. 4+799 au PR 5+303

JUIN 2020

Communes de CRUGUEL



DIRECTION DES ROUTES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT

Agence Technique  
Départementale sud-est

## Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2020 le département du Morbihan a décidé, suite aux travaux d'aménagement du bourg et de l'enfouissement des réseaux, de renouveler la couche de roulement et de renforcer la structure de la RD 122 en traversée d'agglomération de la commune de CRUGUEL. Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée.

## Plan de situation



## Désignation des intervenants

**Maîtrise d'ouvrage :** Département du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement (ATD NE)

**Montant de l'opération :** 113 316 €

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS centre ouest PLOERMEL.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

## Durée et phasage des travaux

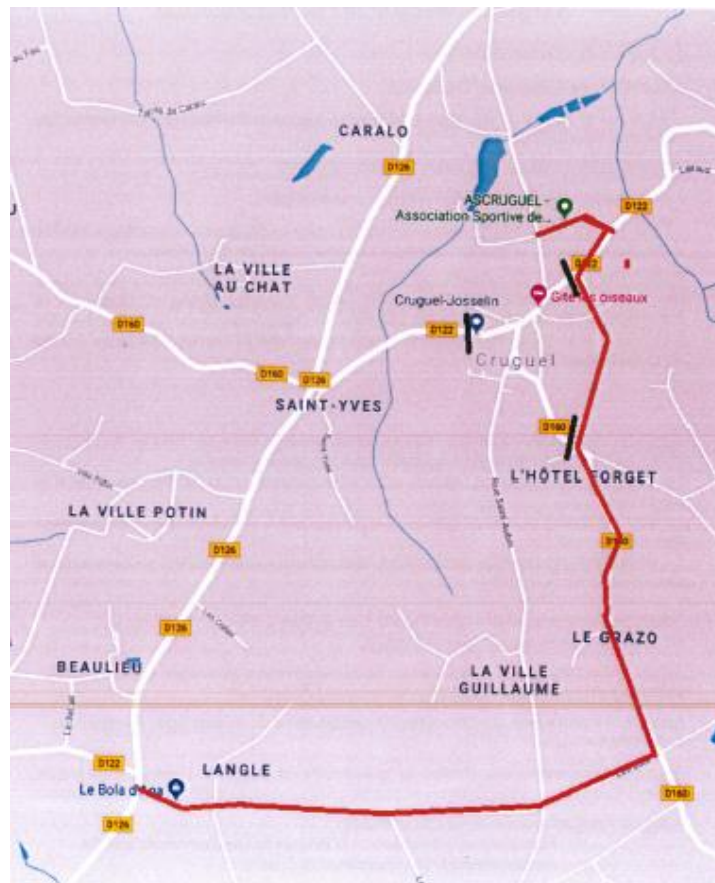
Les travaux commenceront à compter du 8 juin prochain pour une durée prévisionnelle de 5 jours.

## Information et déviations durant les travaux

La gestion de la déviation sera de la responsabilité des services de la direction des routes du CD56, l'entreprise en charge des travaux restant responsable du barriérage et de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux. (Y compris la nuit et le WE le cas échéant)

Pendant les travaux l'accès des riverains sera maintenu.

### Plan de déviation



**Sens GUILLAC vers BILLIO** : Par la rue des hirondelles VC17, la RD 160, la VC7 des bois à la croix neuve et la RD 126

**Sens BILLIO vers GUILLAC** : Sens inverse

## Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'oeuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBT (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :  
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur  
les chantiers**

### Contacts

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement

**Contact avec les élus ou la presse :**

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

### Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

**Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

**[routes@morbihan.fr](mailto:routes@morbihan.fr)**

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.